Placements mondiaux
Sunlife

Une approche moderne des fonds axés sur une date d'échéance

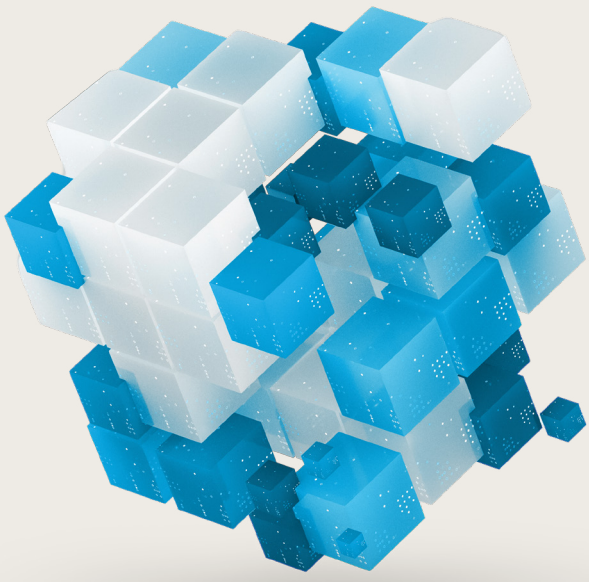
Faire les bons compromis afin d'améliorer les résultats pour la retraite

Anne Meloche, FSA, FCIA
Cheffe des affaires institutionnelles

Maral Dolmadjian, CFA
Directrice, stratège de portefeuille institutionnel

En collaboration avec **l'équipe Solutions multiactifs**
Gestion d'actifs PMSL inc.

Novembre 2026



RÉSERVÉ AUX PLACEMENTS INSTITUTIONNELS

Contenus

SECTION 1

Sommaire : une nouvelle approche de conception des fonds axés sur une date d'échéance

SECTION 2

Pourquoi c'est important : évolution du contexte des régimes à cotisations déterminées et de la retraite

SECTION 3

Évolution de la conception des fonds axés sur une date d'échéance : le rôle croissant des placements alternatifs au Canada

SECTION 4

Compromis décisifs : la façon dont les gestionnaires peuvent ajouter le plus de valeur

SECTION 5

Risque actif : où et dans quelle mesure?

SECTION 6

Conclusion : concevoir les fonds axés sur une date d'échéance de manière à obtenir de meilleurs résultats pour la retraite

Annexe

Informations importantes

01 | Sommaire : une nouvelle approche de conception des fonds axés sur une date d'échéance

Étant donné que les régimes de capitalisation (RC) gagnent de l'importance dans le système de retraite canadien, les fonds axés sur une date d'échéance ne sont plus de simples options de placement par défaut. Leur conception peut avoir une incidence importante sur la capacité des participants et participantes à accumuler un patrimoine, à résister aux perturbations du marché à l'approche de la retraite et pendant celle-ci, et à maintenir un revenu tout au long de la retraite, malgré sa durée inconnue. Les lignes directrices mises à jour de l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR) renforcent cette approche axée sur les résultats. Elles insistent sur l'importance de documenter les résultats attendus pour les participants et participantes et de s'assurer que les frais offrent une valeur ajoutée tangible aux participants et participantes.

Cette évolution redéfinit la prochaine phase du développement des fonds axés sur une date d'échéance, qui dépendra de la capacité des gestionnaires à intégrer efficacement la conception de l'ajustement progressif, la diversification, dont l'exposition aux placements alternatifs, et des choix de mise en œuvre dans un budget de frais rigoureux, afin de générer de meilleurs résultats pour la retraite des participants et participantes. La question centrale n'est pas de savoir si un ajustement progressif, une répartition stratégique de l'actif ou une approche de mise en œuvre est intrinsèquement supérieur, mais de comprendre comment ces choix se combinent afin de soutenir les résultats pour la retraite tout au long du parcours du participant ou de la participante.

Parvenir à un équilibre suppose de faire des compromis délibérés. La mise en œuvre d'une gestion passive à faible coût peut constituer une base efficace pour une exposition élargie au marché, tandis que les frais et le risque actif peuvent être concentrés là où les compétences des gestionnaires et des sources de rendement différenciées sont susceptibles d'offrir la plus forte valeur. Les placements alternatifs et les marchés privés peuvent améliorer la diversification, la génération de revenu et la résilience du portefeuille lorsque leur rôle est clair, que leur répartition est appropriée et que leur profil de liquidité peut être géré au sein d'une structure évaluée quotidiennement.

Les fonds axés sur une date d'échéance doivent donc être évalués comme des solutions de placements axées sur les résultats à la retraite, en s'interrogeant particulièrement sur la cohérence de l'ajustement progressif, de la répartition stratégique de l'actif, de l'approche de mise en œuvre, de la liquidité et des frais tout au long du parcours des participants et participantes. Chaque point de base des frais, chaque répartition du risque actif et chaque choix dans le portefeuille doivent contribuer aux résultats à long terme pour les participants et participantes. Les fonds axés sur une date d'échéance les plus performants seront ceux dont la conception repose sur des choix réfléchis et qui placent l'innovation au service d'un meilleur état de préparation à la retraite, d'une résilience accrue et du maintien des revenus à la retraite.



02 | Pourquoi c'est important : évolution du contexte des régimes à cotisations déterminées et de la retraite

Comme les RC gagnent de l'importance dans le système de retraite canadien, la conception des placements par défaut joue un rôle croissant dans les résultats pour la retraite des participants et participantes.

Les fonds axés sur une date d'échéance sont devenus la solution de placement dominante pour les participants et participantes de régimes à cotisations déterminées (CD). En fait, 81 % des promoteurs de régime désignent les fonds axés sur une date d'échéance comme option de placement par défaut et, parmi les régimes qui offrent des fonds axés sur une date d'échéance, environ 94 % les utilisent comme option par défaut[1].

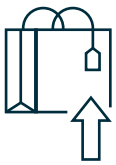
Le choix prend de l'importance à mesure que la responsabilité de la sécurité financière à la retraite continue de se déplacer vers les épargnants, avec le soutien des régimes d'épargne-retraite d'employeur, des régimes de retraite publics et de l'épargne personnelle. Selon le *Thinking Ahead Institute* de Willis Towers Watson, les actifs des régimes CD représentent maintenant 63 % des actifs des régimes de retraite dans les sept plus grands marchés mondiaux des régimes de retraite, et 44 % au Canada[2]. Étant donné que la dépendance à l'égard des RC s'est accrue, la qualité de la conception des placements par défaut est devenue de plus en plus importante pour l'efficacité de l'ensemble du système de retraite.

Parallèlement, les difficultés auxquelles les participants et participantes sont confrontés sont devenues plus vastes et complexes. L'accumulation ou la croissance des actifs jusqu'au départ à la retraite demeurent un objectif de base, et les participants et participantes doivent également composer avec une myriade de risques, comme la volatilité des marchés, l'inflation, le risque séquentiel à l'approche de la retraite et pendant celle-ci, la longévité accrue et le maintien du revenu. **Dans ce contexte, une conception de fonds axés sur une date d'échéance qui s'attarde principalement à une réduction progressive de l'exposition aux actions pourrait être trop restreinte compte tenu de l'éventail complet de risques auxquels les participants et participantes font face dans leur cheminement vers la retraite.** Une solution de fonds axés sur une date d'échéance doit équilibrer la croissance, la préservation du capital, le revenu et la résilience, de l'accumulation du patrimoine jusqu'à la retraite.

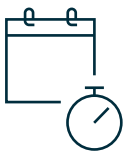
Les risques auxquels font face les participants et participantes



Risque de marché
Marchés volatils/ en baisse



Risque lié à l'inflation
Érosion de l'épargne



Risque séquentiel
Baisse à l'approche de la retraite/à la retraite



Risque de longévité
Épuiser l'épargne du vivant



Risque lié au maintien du revenu
Revenu insuffisant pour répondre aux dépenses

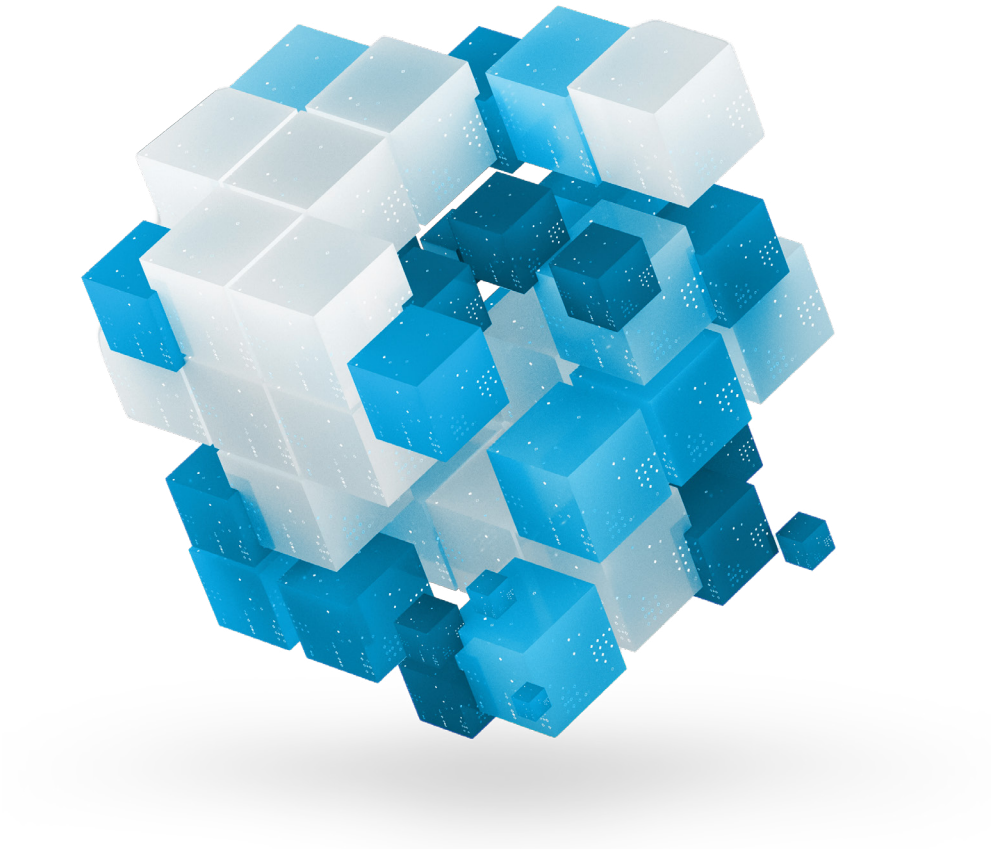
[1] Source : Rapport *Objectif épargne 2025* de la Sun Life.

[2] Source : *Global Pension Assets Study 2026*, Willis Towers Watson Thinking Ahead Institute. Les sept principaux marchés des régimes de retraite sont l'Australie, le Canada, le Japon, les Pays-Bas, la Suisse, le Royaume-Uni et les États-Unis, qui représentent 91 % des actifs des régimes de retraite à l'échelle mondiale. Au Canada, les actifs des régimes CD comprennent les actifs de RRCD, de REER, de RPDB et de CELI.

Les attentes de gouvernance fiduciaire ont également évolué, ce qui renforce la nécessité d'une approche plus réfléchie de la conception des options par défaut dans les régimes. La mise à jour de la ligne directrice no 3 de l'ACOR relative aux RC, publiée en 2024, souligne l'importance de documenter les résultats visés pour les participants et participantes et de s'assurer que les frais leur procurent des avantages tangibles. Pour les promoteurs de régime, la ligne directrice souligne la nécessité d'évaluer l'option de placement par défaut avec la même rigueur que les autres décisions importantes. La ligne directrice met également davantage l'accent sur la nécessité d'expliquer clairement aux fiduciaires les motifs qui sous-tendent les choix de placement, d'ajustement progressif, de répartition stratégique de l'actif, ainsi que les frais.

Ces développements ont élargi la discussion sur la conception des fonds axés sur une date d'échéance au-delà de la simple courbe d'ajustement progressif. La répartition stratégique de l'actif, la diversification, le recours au risque actif plutôt que la mise en œuvre d'une gestion passive et l'accès à des placements alternatifs et à des catégories d'actifs privés influent sur les résultats pour les participants et participantes dans l'ensemble des contextes de marché et doivent être équilibrés dans un budget de frais rigoureux.

Comme les RC jouent un rôle plus important dans le système de retraite, les fonds axés sur une date d'échéance doivent être évalués comme des instruments axés sur les résultats pour la retraite conçus pour soutenir l'état de préparation des participants et participantes, la résilience et le maintien des revenus, et non simplement comme des solutions pratiques de répartition de l'actif.



03 | Évolution de la conception des fonds axés sur une date d'échéance : le rôle croissant des placements alternatifs au Canada

Aller au-delà du cadre traditionnel 60/40

L'innovation en termes d'options de placement dans les RC a conduit les participants et participantes de régime des fonds équilibrés statiques aux portefeuilles fondés sur l'âge qui réduisent graduellement le risque au fil du temps. Cette évolution constitue une amélioration importante par rapport aux fonds équilibrés universels, car les participants et participantes à différentes étapes de leur carrière ne doivent pas assumer le même risque de placement.

Comme les participants et participantes de régime font face à des risques croissants à la retraite, il faut mettre davantage l'accent sur la répartition stratégique de l'actif et un univers de placement élargi. Dans un cadre approprié, une plus grande diversification, des placements alternatifs et des stratégies de marché privé peuvent contribuer à améliorer les résultats pour la retraite.

De plus, les examens réguliers de la répartition stratégique de l'actif doivent tenir compte de l'évolution de l'univers de placement et permettre de réévaluer la contribution de chaque exposition au regard du rendement, de la diversification, de la résilience et des résultats pour les participants et participantes tout au long de l'ajustement progressif.

Les hypothèses sur les marchés financiers fournissent des données clés sur la répartition stratégique de l'actif des fonds axés sur une date d'échéance

Pour bâtir des portefeuilles qui produiront de solides résultats pour la retraite, il faut d'abord établir des hypothèses sur les marchés financiers (HMF). Les HMF fournissent les trois composantes quantitatives de base suivantes : **les rendements attendus, les mesures du risque et de la volatilité attendue et les corrélations entre les catégories d'actifs.** Elles servent de données de base pour la conception de la répartition stratégique de l'actif et de l'ajustement progressif d'un fonds axé sur une date d'échéance.

Pour tenir compte des très longs horizons de placement qui façonnent les résultats pour la retraite, les hypothèses de rendement attendu sur 10 ans sont complétées par des rendements rajustés à l'équilibre à partir de la 11e année. Les hypothèses rajustées à l'équilibre offrent une vision à long terme plus normalisée en réduisant les biais liés aux valorisations intégrées dans les modèles. Les HMF devraient également être mises à jour périodiquement pour tenir compte des changements structurels sur les marchés et de l'évolution du contexte de placement à long terme.

Catégorie d'actifs	Rendements attendus sur 10 ans (%)	Rendements attendus rajustés à l'équilibre (%)	Volatilité attendue (%)	Corrélations																		
				Actions canadiennes	Actions américaines	Actions internationales	Actions de marchés émergents	FPI mondiales de marchés développés	Infrastructures mondiales cotées	Obligations canadiennes	Prêts hypothécaires commerciaux canadiens	Placements privés à revenu fixe (catégorie investissement)	Obligations américaines	Obligations américaines à rendement élevé	Titres de créance de marchés émergents	Prêts bancaires américains	Produits de base	Placements immobiliers directs mondiaux	Placements en infrastructures directs mondiaux	Placements alternatifs liquides*	Liquidités	Inflation
Actions canadiennes	5,4	6,8	15,7	1,0																		
Actions américaines	5,4	8,1	13,3	0,7	1,0																	
Actions internationales	7,2	7,8	15,0	0,7	0,8	1,0																
Actions de marchés émergents	8,1	8,8	17,6	0,8	0,6	0,8	1,0															
FPI mondiales de marchés développés	6,9	6,9	18,3	0,7	0,7	0,8	0,6	1,0														
Infrastructures mondiales cotées	6,0	6,0	13,2	0,7	0,7	0,8	0,7	0,8	1,0													
Obligations canadiennes	3,8	4,3	5,0	0,1	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	1,0												
Prêts hypothécaires commerciaux canadiens	4,7	4,7	3,3	0,0	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2	0,9	1,0											
Placements privés à revenu fixe (catégorie investissement)	5,6	5,6	4,9	0,3	0,3	0,3	0,4	0,5	0,4	0,9	0,8	1,0										
Obligations américaines	3,9	4,4	4,6	0,0	0,0	0,1	0,1	0,3	0,2	0,9	0,8	0,8	1,0									
Obligations américaines à rendement élevé	5,0	6,5	9,5	0,8	0,6	0,7	0,8	0,7	0,6	0,2	0,2	0,6	0,2	1,0								
Titres de créance de marchés émergents	5,5	6,0	9,8	0,7	0,5	0,6	0,7	0,6	0,6	0,5	0,5	0,7	0,6	0,9	1,0							
Prêts bancaires américains	4,4	5,3	10,0	0,8	0,5	0,5	0,7	0,5	0,4	0,0	-0,1	0,3	-0,1	0,9	0,7	1,0						
Produits de base	3,5	3,5	24,8	0,6	0,2	0,3	0,3	0,2	0,3	-0,4	-0,4	-0,2	-0,4	0,4	0,1	0,5	1,0					
Placements immobiliers directs mondiaux	5,8	5,8	7,7	-0,3	0,0	0,1	-0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,4	-0,3	-0,4	-0,1	1,0				
Placements en infrastructures directs mondiaux	7,1	7,1	16,5	-0,1	0,1	0,1	0,0	0,3	0,2	0,4	0,4	0,4	0,4	0,0	0,2	-0,2	-0,3	0,4	1,0			
Placements alternatifs liquides*	3,1	3,1	16,3	-0,4	-0,1	-0,2	-0,3	-0,3	-0,2	-0,1	-0,1	-0,3	-0,2	-0,6	-0,5	-0,5	-0,1	0,4	0,1	1,0		
Liquidités	2,7	2,7	0,8	-0,1	-0,1	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,1	-0,2	0,0	-0,2	-0,1	0,0	0,1	0,0	1,0	
Inflation	2,2	2,2	1,7	0,2	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	-0,4	-0,4	-0,2	-0,3	0,1	-0,1	0,3	0,6	0,0	-0,3	-0,1	-0,1	1,0

Source : Gestion d'actifs PMSL. Données au 30 septembre 2025. Les estimations de rendement attendu sont exprimées en dollars canadiens et sont soumises à des incertitudes et à des erreurs. Les rendements attendus pour chaque catégorie d'actifs dépendent des scénarios économiques : dans le cas où un scénario particulier se réalise, les rendements réels pourraient être sensiblement supérieurs ou inférieurs aux prévisions. À titre informatif seulement. Les rendements rajustés à l'équilibre visent à prévoir le rendement à long terme plus précisément pour les horizons de placement au-delà de notre horizon de placement stratégique de 10 ans. Ils corrigent le biais dans les rendements stratégiques attendus causé par la révision de l'évaluation modélisée des prix des actifs. *Placements alternatifs liquides représentés par la stratégie de suivi systématique des tendances. Pour obtenir la liste des indices utilisés dans les catégories d'actifs ci-dessus, veuillez consulter les HMF qui se trouvent ici.

Du point de vue du portefeuille global, les placements alternatifs, les marchés privés et d'autres stratégies diversifiées peuvent jouer un rôle bien défini dans les fonds axés sur une date d'échéance. Même si certaines expositions peuvent impliquer un compromis pour le rendement attendu, elles peuvent tout de même améliorer les résultats rajustés au risque en réduisant la volatilité, en apportant des sources de rendement différenciées et en renforçant la résilience en cas de baisse des marchés.

Les placements alternatifs : l'évolution de la conception des fonds axés sur une date d'échéance

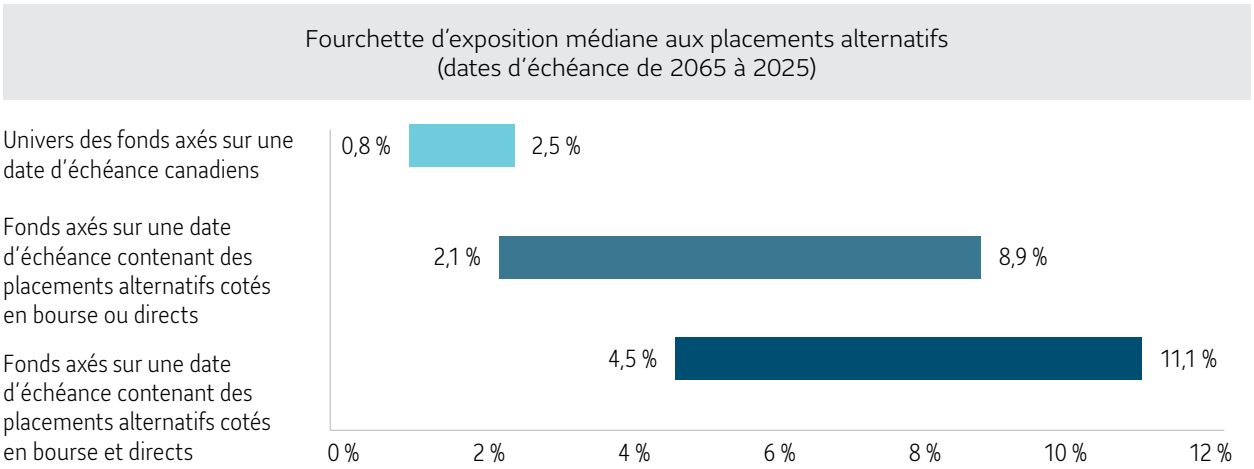
L'utilisation croissante de placements alternatifs, notamment les marchés privés, est l'un des signes les plus clairs de l'évolution de la conception des fonds axés sur une date d'échéance vers un modèle « assimilable aux régimes à prestations déterminées », qui va au-delà de la construction traditionnelle des portefeuilles reposant sur les actions et les obligations. Les grands régimes à prestations déterminées (PD) utilisent depuis longtemps les marchés privés et les actifs réels pour diversifier les rendements, tirer parti des primes d'illiquidité et harmoniser les actifs avec les obligations à long terme.

Les fonds axés sur une date d'échéance canadiens ont progressivement accru leur utilisation des placements alternatifs. Certaines gammes de produits ont intégré cette catégorie d'actifs au moyen de placements cotés en bourse, de placements directs ou sur les marchés privés, ou les deux. Comme le montre le graphique ci-dessous, le niveau et la composition de ces répartitions varient d'un gestionnaire à l'autre[3]. Dans l'ensemble, cette catégorie d'actifs demeure nettement moins présente que dans les régimes PD canadiens[4], en raison des contraintes de liquidité, de frais, de valorisation et des contraintes opérationnelles propres aux fonds de régimes à cotisations déterminées évalués quotidiennement.

[3] Source : *Canadian Target Date Landscape*, Morningstar, 2026.

[4] Source : *Defined Benefit Report*, Pension Investment Association of Canada (PIAC), 2025. Au 31 décembre 2025, la répartition médiane des actifs des régimes PD canadiens était la suivante : 20,40 % d'actifs réels, 7,41 % en capital-investissement, 6,60 % de placements privés à revenu fixe et 4,75 % en stratégies de diversification.

Exposition aux placements alternatifs chez les gestionnaires canadiens de fonds axés sur une date d'échéance



Source : *Canadian Target Date Landscape*, Morningstar, 2026. Données au 31 décembre 2025. Les placements alternatifs cotés en bourse comprennent les titres adossés à des créances hypothécaires, les placements alternatifs liquides et les produits de base. Les placements alternatifs directs comprennent les placements directs en immobilier et en infrastructure, les actifs réels directs, le capital-investissement, les marchés privés diversifiés directs, le crédit privé et les prêts hypothécaires canadiens. Le total des placements alternatifs comprend les placements alternatifs cotés en bourse et directs.

Les placements alternatifs doivent être évalués en fonction du rôle qu'ils jouent, et non seulement en fonction de leur rendement attendu. Les rendements attendus à long terme peuvent favoriser les actions cotées en bourse. Toutefois, les placements alternatifs peuvent étendre les outils disponibles pour gérer les risques des participants et participantes, renforcer les rendements rajustés au risque et améliorer les résultats pour la retraite. Une certaine exposition aux placements alternatifs dans un fonds axés sur une date d'échéance peut introduire des sources de rendement différenciées moins corrélées aux marchés publics et une sensibilité à l'inflation (en particulier dans un contexte où l'inflation devrait rester structurellement plus élevée), protéger le portefeuille contre le risque de baisse des marchés (en particulier à des moments critiques du parcours, notamment à l'approche de la retraite) et, dans certaines catégories d'actifs, générer des revenus durables.

Catégorie d'actifs alternatifs	Rôle principal dans le portefeuille	Points importants
Placements privés à revenu fixe et prêts hypothécaires commerciaux	Améliorer le revenu et diversifier les placements au-delà des obligations traditionnelles	Liquidité/valorisation, sélection du crédit, compétences du gestionnaire en structuration
Produits de base	Procurer de la diversification et protéger contre l'inflation	Volatilité
Placements alternatifs liquides	Améliorer la résilience face à la baisse des marchés et réduire la dépendance au bêta du marché	Compétences du gestionnaire, complexité, avantages constants de la diversification
Placements directs en immobilier et en infrastructures	Procurer un revenu, une diversification et une sensibilité à l'inflation	Liquidité/valorisation, effet de levier, risque réglementaire/politique, sensibilité économique
Capital-investissement	Élargir l'ensemble d'occasions de croissance à long terme	Liquidité/valorisation, frais, dispersion entre gestionnaires, convenance à l'étape du cycle de vie (horizon de placement plus long)

* Pour les besoins du présent document, les placements privés à revenu fixe et les prêts hypothécaires commerciaux sont désignés comme des placements alternatifs à revenu fixe, tandis que les produits de base, les placements alternatifs liquides, les placements directs en immobilier et en infrastructures, ainsi que le capital-investissement sont désignés comme des placements alternatifs de croissance.

Les placements alternatifs peuvent également contribuer à atténuer le comportement défavorable des participants et participantes. En période de tensions sur les marchés, les participants et participantes peuvent vouloir atténuer le risque, se tourner vers les liquidités ou réduire les cotisations, ce qui cristallise les pertes et limite leur participation à une reprise. Même si la plupart des participants et participantes conservent leurs placements, les activités de négociation ont eu tendance à augmenter en période de fortes tensions sur les marchés, notamment pendant la COVID-19 et la récente période de volatilité des marchés attribuable à la politique commerciale[5]. En offrant une plus grande diversification et une expérience de rendement plus harmonieuse, les placements alternatifs peuvent aider les participants et participantes à conserver leurs placements malgré la volatilité et à améliorer leurs résultats pour la retraite.

Parallèlement, les placements alternatifs impliquent des compromis sur le plan des coûts, de la valorisation, de la liquidité, de la complexité de la mise en œuvre et de la gouvernance. **La décision d'inclure des placements alternatifs dans les fonds axés sur une date d'échéance doit donc être guidée par des objectifs clairs de résultats pour la retraite et s'inscrire dans un budget de liquidités et de frais explicite.**

« Jusqu'au départ à la retraite » ou « au-delà du départ à la retraite » : un choix important, mais…

Le choix entre un ajustement progressif « jusqu'au départ à la retraite » et « au-delà du départ à la retraite » demeure important, mais il doit être guidé par les objectifs du régime, le comportement des participants et participantes, le rôle des régimes de retraite publics et la philosophie de retraite du promoteur du régime.

Besoins des participants et participantes	« Au-delà du départ à la retraite » : Les Canadiennes et les Canadiens vivent plus longtemps et pourraient profiter d'une plus grande exposition aux actions. « Jusqu'au départ à la retraite » : La combinaison des régimes de retraite publics (SV, RRQ/RPC et SRG ciblé) et du système de soins de santé au Canada réduit le fardeau de l'épargne dans des régimes à cotisations déterminées et peut justifier un niveau plus modéré de risque du portefeuille à la retraite.
Risque et stabilité du revenu	« Jusqu'au départ à la retraite » : Favorise la préservation du capital et procure une plus grande stabilité des revenus de retraite en réduisant l'exposition aux actions lorsque le risque séquentiel est le plus élevé.
Potentiel de croissance	« Au-delà du départ à la retraite » : Favorise un potentiel de croissance plus élevé, mais augmente l'exposition au marché boursier à l'approche de la retraite et pendant celle-ci.
Options de décaissement limitées à même le régime	« Jusqu'au départ à la retraite » : La plupart des RC n'offrent pas de solutions de décaissement dans les régimes, ce qui signifie que les participants et participantes quittent généralement leur régime d'employeur lorsqu'ils commencent à toucher un revenu de retraite.
Pratiques du marché canadien	« Au-delà du départ à la retraite » : A gagné du terrain au Canada, même si cette trajectoire demeure largement le domaine des gestionnaires d'actifs aux États-Unis. « Jusqu'au départ à la retraite » : Trajectoire utilisée par la plupart des grandes gammes de fonds axés sur une date d'échéance domiciliés au Canada.

[5] Source : Rapport *Objectif épargne 2026* de la Sun Life.

Même si les ajustements progressifs « au-delà du départ à la retraite » peuvent sembler plus intéressants après une période de hausse prolongée du marché boursier, leur répartition plus élevée en actions peut accroître le risque séquentiel à l'approche de la retraite et pendant celle-ci, ce qui peut accroître le risque de comportement défavorable des participants et participantes en période de repli des marchés. Dans le contexte canadien, où les régimes de retraite publics constituent une base importante, la plupart des grandes gammes de fonds axés sur une date d'échéance domiciliés au Canada continuent d'utiliser une approche « jusqu'au départ à la retraite ». En fin de compte, l'étiquette « jusqu'au départ à la retraite » ou « au-delà du départ à la retraite » n'est pas suffisante. L'ajustement progressif, la répartition stratégique de l'actif et le cadre de gestion des risques doivent contribuer ensemble aux résultats attendus pour la retraite.

Évolution de la conception des fonds axés sur une date d'échéance au-delà de l'ajustement progressif

La conception des fonds axés sur une date d'échéance s'étend maintenant au-delà de l'ajustement progressif et englobe la construction d'un portefeuille complet qui trouve un équilibre entre rendement et potentiel de revenu, résilience et diversification, afin d'améliorer les résultats des participants et participantes compte tenu des contraintes opérationnelles des RC.

04 | Compromis décisifs : la façon dont les gestionnaires peuvent ajouter le plus de valeur

La conception de fonds axés sur une date d'échéance performants : l'enjeu du compromis judicieux

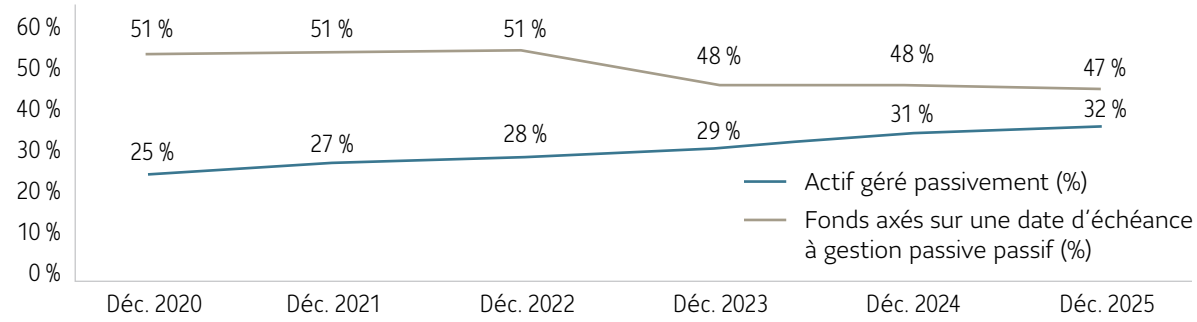
Chaque décision concernant la diversification des expositions, le recours au risque actif plutôt que la mise en œuvre d'une gestion passive et l'intégration de placements alternatifs et de catégories d'actifs privés doit s'inscrire dans un budget de frais défini. Les compromis sur le risque actif, l'illiquidité et les frais doivent donc être réfléchis afin d'orienter les placements vers les occasions les plus susceptibles d'améliorer les résultats pour la retraite. Ces choix sont interdépendants et doivent être soutenus par les capacités de gouvernance et de mise en œuvre nécessaires pour les gérer efficacement.

De même, des recherches institutionnelles récentes concluent que la répartition stratégique de l'actif n'est pas le seul facteur déterminant du rendement à long terme : les décisions sur la mise en œuvre méritent autant d'attention et un examen aussi approfondi[6].

Au-delà de la gestion active et de la gestion passive : bâtir la bonne combinaison

Cet exercice de compromis conduit à envisager le choix entre gestion active et gestion passive comme une décision de répartition de la valeur. Les options à faible coût constituent environ le tiers des parts de marché du secteur canadien des RC et près de la moitié des actifs canadiens de fonds axés sur une date d'échéance.

Tendance croissante à la *gestion passive* dans le secteur canadien des régimes de capitalisation



Source : *Group Retirement and Pensions Report Q4 2025*, Investor Economics, T4 2025 (fonds distincts collectifs)

[6] Joanna Mejza et Ivol Krol, *A new perspective on the importance of different investment decisions*, PH&N Institutionel, RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., 2025.

Toutefois, les promoteurs de régime évaluent les fonds axés sur une date d'échéance d'abord dans une optique de portefeuille global plutôt qu'en fonction d'un choix entre gestion active et gestion passive. Les sondages du Callan Institute sur les tendances des régimes CD ont historiquement mis en évidence que la construction des portefeuilles, leur rendement et les frais sont les principaux facteurs pris en compte dans le choix et la décision de conserver des fonds axés sur une date d'échéance. Cela suggère que les promoteurs de régime s'occupent avant tout de déterminer si la conception globale du fonds axé sur une date d'échéance permet d'obtenir de solides résultats ajustés au risque au regard des frais engagés.

Une combinaison réfléchie d'approches actives et passives peut être plus efficace que l'application uniforme de l'une ou l'autre. Les stratégies passives constituent une base rentable pour une exposition étendue aux marchés publics. Le risque actif et les frais sont réservés aux secteurs où les convictions sont fortes, notamment les occasions offertes par les marchés moins efficients, les stratégies différenciatrices, les placements alternatifs et les placements sur les marchés privés, ainsi que les ajustements tactiques du portefeuille fondés sur des modèles qui peuvent compléter la répartition stratégique de l'actif. Le risque actif doit être utilisé lorsque la valeur ajoutée attendue justifie le coût.

Les actions américaines à grande capitalisation sont un bon exemple. Un rendement supérieur à l'indice S&P 500 après déduction des frais est de plus en plus difficile à maintenir dans un marché efficient et de plus en plus concentré[7]. En transférant cette exposition à une gestion entièrement passive, les gestionnaires peuvent libérer les budgets de frais et de risque actif pour les secteurs où les convictions et la valeur ajoutée attendue sont plus solides. Les produits de base forment une autre catégorie d'actifs qui offre une diversification et une sensibilité à l'inflation sans nécessiter une sélection active des titres.

Liquidité et illiquidité : choisir le poids approprié des placements privés

La liquidité est un critère de conception important des fonds axés sur une date d'échéance évalués quotidiennement et devient particulièrement importante pour l'intégration de placements privés. Les cotisations, les retraits, le rééquilibrage et les transitions de régime peuvent tous créer des besoins de liquidités, ce qui oblige les fonds axés sur une date d'échéance à équilibrer leurs expositions aux actifs moins liquides avec une proportion suffisante d'actifs liquides.

Une structure de fonds axés sur une date d'échéance solide repose sur la recherche d'un équilibre entre les placements privés et les actifs liquides, la définition de fourchettes de répartition claires et des processus de gouvernance qui permettent au gestionnaire de rééquilibrer les placements sans se retrouver contraint de vendre. La répartition appropriée n'est pas le maximum qu'un fonds axé sur une date d'échéance peut détenir, mais le montant qui peut être géré de façon uniforme selon les conditions du marché, les besoins de fonds des participants et participantes et l'objectif général d'amélioration des résultats pour la retraite.



[7] Source : Base de données eVestment. Univers : Fonds d'actions américaines à grande capitalisation Mercer – Gestion active. Rendements excédentaires sur des périodes mobiles de trois ans par rapport à l'indice S&P 500 au 30 juin 2026.

Comment les gestionnaires peuvent-ils ajouter le plus de valeur considérant les contraintes réelles

Chaque décision doit tenir compte des contraintes d'un budget fixe.



Budget de frais
Chaque point de base compte



Budget de risque actif
Là où la conviction est la plus forte



Budget de liquidité
Besoins quotidiens de liquidité des régimes à cotisations déterminées



Autres
Capacités de gouvernance et de mise en œuvre

Les placements privés justifient une gestion active lorsqu'ils offrent des avantages sur les plans de la diversification, du revenu ou de la gestion du risque qui sont difficiles à reproduire au moyen d'indices du marché public. Les catégories d'actifs comme les placements privés à revenu fixe, les prêts hypothécaires commerciaux et les placements directs en immobilier et en infrastructures nécessitent l'expertise des gestionnaires, leur capacité d'accès aux occasions de placement et leurs compétences en structuration, ce qui justifie clairement une surveillance active.

L'art du compromis mis en pratique

Les fonds axés sur une date d'échéance indiciels+ illustrent bien comment la conception des fonds axés sur une date d'échéance peut concilier le budget de frais, la diversification des expositions, le risque actif et la liquidité. Ils répondent bien à la demande croissante pour la construction de portefeuilles solides de placements diversifiés, ce qui comprend les placements alternatifs, moyennant des frais concurrentiels. En intégrant le budget de frais dès la conception du portefeuille, la mise en œuvre de la gestion passive est privilégiée là où elle est la plus efficace, tandis que les frais et le risque actif sont réservés aux stratégies à grande conviction.

En pratique, cela signifie que les expositions de base dans les fonds indiciels+ axés sur une date d'échéance sont gérées de manière passive lorsque les marchés sont larges, liquides et qu'ils peuvent être reproduits efficacement. Il s'agit notamment des actions canadiennes, américaines, internationales et de marchés émergents, ainsi que des obligations canadiennes et américaines de base. Les produits de base sont également gérés de manière passive, car ils procurent une diversification et une sensibilité à l'inflation sans nécessiter une sélection active des titres.

Pour le risque actif, les placements privés, comme les placements privés à revenu fixe, les prêts hypothécaires commerciaux et les placements immobiliers directs, demeurent gérés activement, car c'est là que l'utilisation du budget de frais disponible est la plus efficiente et la plus avantageuse.

La combinaison d'une proportion suffisante de placements de base liquides et d'une répartition d'environ 10 % de placements dans les marchés privés peut soutenir les objectifs de diversification et de gestion des risques, tout en garantissant la liquidité nécessaire dans une structure évaluée quotidiennement qui soit rentable.

05 | Risque actif : où et dans quelle mesure?

Bien déterminer l'exposition tout au long de l'ajustement progressif

Après les compromis, la prochaine étape consiste à déterminer le niveau d'exposition à retenir et à le répartir tout au long de l'ajustement progressif. Chaque exposition doit être suffisamment importante pour influer sur les résultats obtenus pour les participants et participantes, sans toutefois atteindre un niveau tel que son coût, son profil de liquidité ou les risques qu'elle comporte l'emportent sur son avantage prévu.

La simulation de crises pour des scénarios de budget de frais sans limite (promoteurs de régime qui privilégient une gamme élargie d'outils de placement) et des scénarios de budget de frais limité (promoteurs de régime plus sensibles aux coûts), permet d'illustrer ces compromis et d'adapter les décisions. L'analyse de 5 000 simulations de Monte-Carlo nous a permis d'évaluer les scénarios de répartition suivants[8]:

Scénarios	Exposition aux placements alternatifs (approximative, de la date d'échéance la plus éloignée à la moins éloignée)	Frais de placement*
Budget de frais sans limite	Faible : De 5 % à 10 % Modérée : De 10 % à 20 % Élevée : De 20 % à 25 %	Frais de gestion passive + 10 pb Frais de gestion passive + 15 pb Frais de gestion passive + 20 pb
Budget de frais limité	Minimale : 3 % Modeste : De 5 % à 15 %	Frais de gestion passive Frais de gestion passive[9]

* Aux fins de l'analyse, les frais en gestion passive comprennent les frais de tenue de dossiers et ont été établis à 55 pb. À titre indicatif seulement.

Chaque scénario de budget de frais est évalué selon les critères suivants : accumulation, risque de perte et maintien du revenu de retraite, en termes de résultats attendus et de résultats défavorables.

- **Accumulation de patrimoine :** solde prévu du compte à la retraite, qui représente le potentiel global de constitution de patrimoine selon l'ajustement progressif pendant une période d'accumulation complète.
- **Ampleur de la baisse à l'approche de la retraite :** mesure de la plus forte baisse entre le sommet et le creux des cinq dernières années avant la retraite. Cet indicateur permet de mesurer la gravité des pertes et l'expérience des investisseurs en période de repli (risque séquentiel).
- **État de préparation à la retraite :** ratio de remplacement du revenu, qui mesure le pourcentage du revenu avant la retraite qui est remplacé par le revenu de retraite. Cet indicateur évalue la capacité d'un participant ou d'une participante à maintenir son niveau de vie à la retraite.
- **Probabilité d'un manque à gagner :** proportion des simulations dans laquelle le portefeuille ne peut pas maintenir le ratio de remplacement du revenu cible (60 %, rajusté à l'inflation) à 89 et 94 ans, soit, respectivement, la médiane d'espérance de vie mixte des hommes et des femmes (50e centile) et une espérance de vie prudente (75e centile).

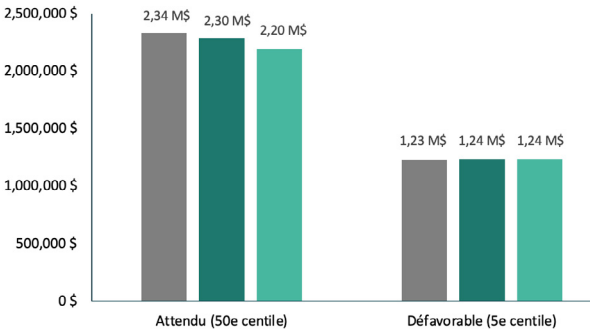
[8] Les hypothèses de simulation de crise sont incluses dans l'annexe.

[9] Étant donné que la stratégie d'exposition modeste aux placements alternatifs (indiciels+) est relativement nouvelle sur le marché des fonds axés sur une date d'échéance et qu'elle offre peu de solutions comparables, l'analyse applique les mêmes hypothèses de frais que la stratégie d'exposition minimale aux placements alternatifs.

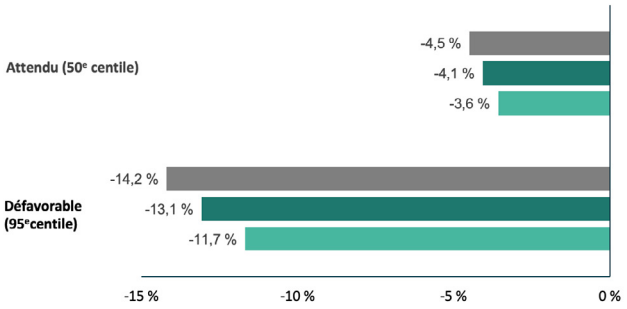
Résultats de la simulation : compromis entre croissance et protection

Scénarios de budget de frais sans limite :

Accumulation de patrimoine :
actif accumulé avant l'âge de 65 ans

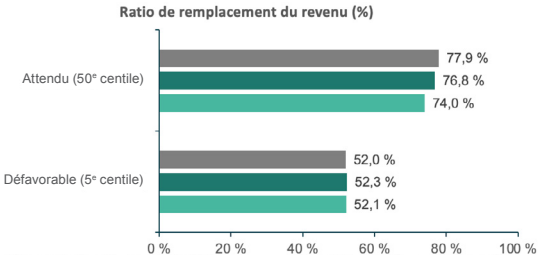


Baisse à l'approche de la retraite :
plus forte baisse des rendements entre le sommet et le creux au cours des cinq années précédant la retraite



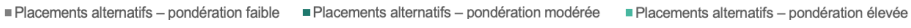


État de préparation à la retraite :
ratio de remplacement du revenu en pourcentage du salaire final



Probabilité de manque à gagner :
probabilité de ne pas être en mesure de maintenir le ratio de remplacement du revenu cible rajusté à inflation de 60 %

Pondération des placements alternatifs	Probabilité d'un manque à gagner à l'espérance de vie de 89 ans	Probabilité d'un manque à gagner à l'espérance de vie de 94 ans
Faible	14,2 %	21,3 %
Modérée	14,3 %	21,9 %
Élevée	15,9 %	24,4 %

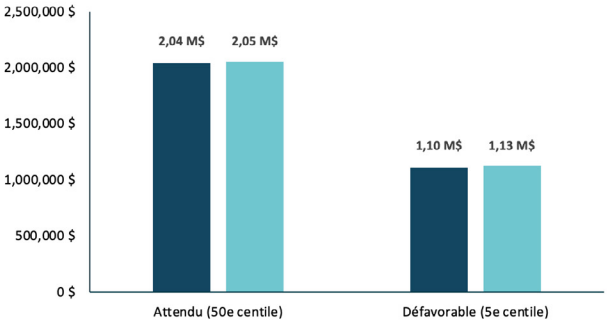


Source : Gestion d'actifs PMSL Inc. À titre indicatif seulement. Pour connaître les hypothèses de simulation de crise, veuillez consulter l'annexe.

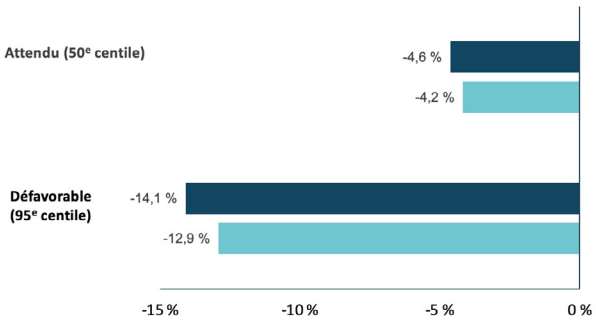
L'analyse des **scénarios de budget de frais sans limite** révèle des compromis entre la croissance et la protection. *L'exposition faible aux placements alternatifs* présente un potentiel d'accumulation plus élevé si les marchés publics se comportent bien, mais les participants et participantes sont davantage exposés à des résultats défavorables, en particulier au cours des cinq années précédant la retraite, lorsque les soldes des comptes sont les plus élevés et que le temps de reprise est limité. En revanche, *l'exposition élevée aux placements alternatifs* offre une meilleure protection contre le risque de baisse, mais réduit le patrimoine disponible attendu pour financer la retraite et la capacité de maintenir le revenu de retraite cible pour la vie d'un participant ou d'une participante. L'analyse indique que les placements alternatifs n'affaiblissent pas en soi les résultats pour la retraite. Ils apportent plutôt une diversification, une protection contre le risque de baisse ou une autre valeur ajoutée suffisante pour compenser le coût de renonciation qui leur est associé, surtout lorsque les hypothèses à long terme favorisent les actions cotées. Dans les scénarios de budget de frais sans limite, *l'exposition modérée aux placements alternatifs* reflète un bon compromis, qui offre à la fois une exposition au potentiel de croissance et une résilience face aux baisses, avec des répercussions correspondantes sur le maintien des revenus de retraite.

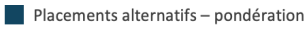
Scénarios de budget de frais limité :

Accumulation de patrimoine :
actif accumulé avant l'âge de 65 ans

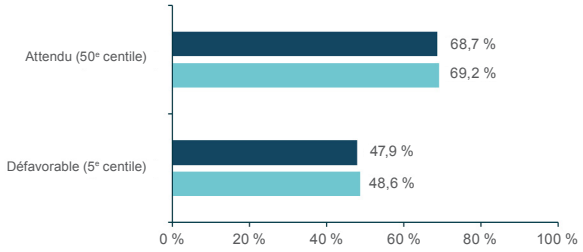


Baisse à l'approche de la retraite :
plus forte baisse des rendements entre le sommet et le creux au cours des cinq années précédant la retraite





État de préparation à la retraite :
ratio de remplacement du revenu en pourcentage du salaire final



Probabilité de manque à gagner :
probabilité de ne pas être en mesure de maintenir le ratio de remplacement du revenu cible rajusté à inflation de 60 %

Pondération des placements alternatifs	Probabilité d'un manque à gagner à l'espérance de vie de 89 ans	Probabilité d'un manque à gagner à l'espérance de vie de 94 ans
Minimale	27,4 %	37,0 %
Modeste	25,5 %	35,5 %

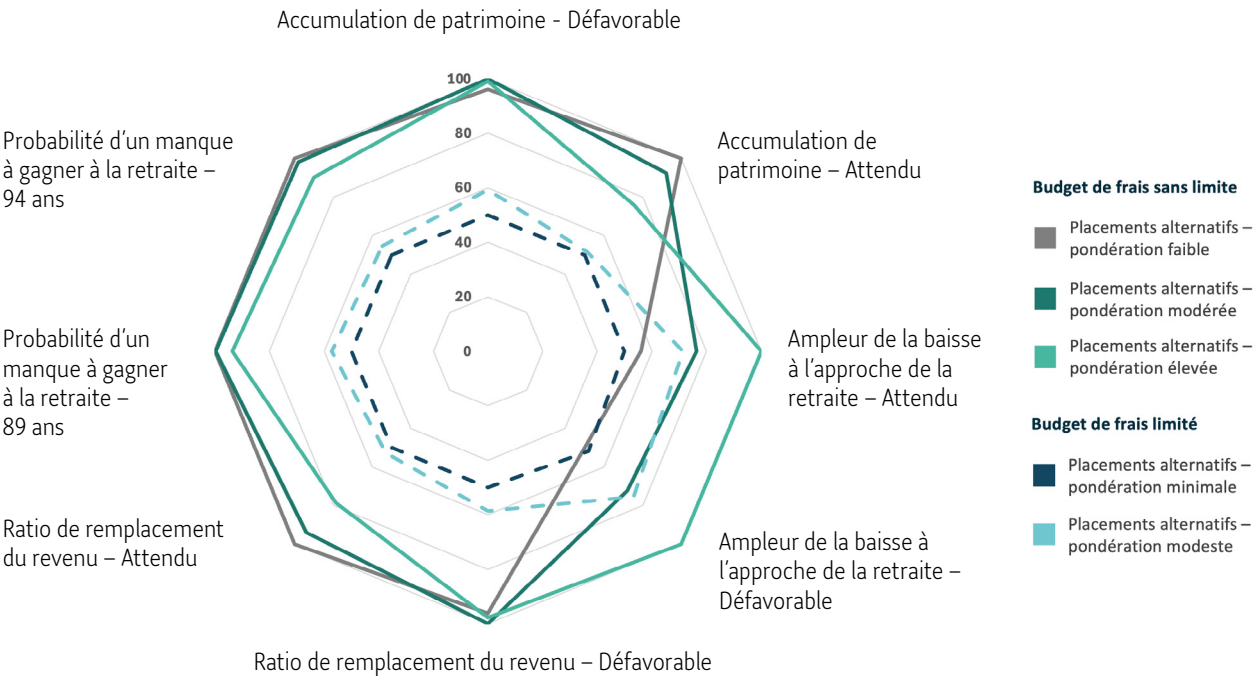


Source : Gestion d'actifs PMSL Inc. À titre indicatif seulement. Pour connaître les hypothèses de simulation de crise, veuillez consulter l'annexe.

L'analyse **des scénarios de budget de frais limité** indique qu'une *exposition modeste aux placements alternatifs*, conjuguée à une exposition aux marchés publics à faible coût, produit de meilleurs résultats pour la retraite, selon les indicateurs évalués, qu'une *exposition minimale aux placements alternatifs*. Par conséquent, même dans le cadre d'une structure sensible aux frais, des placements alternatifs dans une proportion appropriée peuvent améliorer les résultats pour la retraite.

Les deux scénarios de budget de frais doivent être considérés comme des cadres de conception de régime distincts plutôt que comme des recommandations concurrentes. Chaque scénario reflète les convictions et les préférences des promoteurs de régime à l'égard des frais et, par conséquent, des gammes d'outils de placement. Une approche privilégiant des frais plus limités met l'accent sur la prévisibilité des coûts et une exposition efficace au marché, mais limite les sources de rendement disponibles et les outils de gestion du risque. Une gamme étendue d'outils de placement à gestion active implique des frais plus élevés, mais peut favoriser de meilleurs résultats pour la retraite lorsque la valeur créée après déduction des frais est suffisante. Même si les simulations de crise laissent entrevoir des résultats moins favorables dans les scénarios de frais limités, même lorsque des hypothèses de valeur ajoutée future plus faible sont retenues, cette analyse ne vise pas à comparer les structures de frais isolément des autres facteurs. Son objectif est plutôt de déterminer le fonds axé sur une date d'échéance offrant le meilleur équilibre dans les résultats pour la retraite compte tenu des contraintes de chaque budget de frais.

La conception des fonds axés sur une date d'échéance est à la fois un art et une science : c'est une question d'équilibre



Comment lire ce graphique : Chaque axe représente un résultat pour la retraite. Plus le score est élevé (de 0 à 100), plus le résultat est favorable. La forme générale du graphique met en évidence les compromis entre les différents résultats.

Source : Gestion d'actifs PMSL Inc. À titre indicatif seulement. Pour connaître les hypothèses de simulation de crise, veuillez consulter l'annexe.

Bien qu'aucune stratégie n'offre un rendement optimal au regard de tous les indicateurs, *l'exposition aux placements alternatifs modérée* dans le scénario d'un budget de frais sans limite et *l'exposition aux placements alternatifs modeste* dans le scénario d'un budget de frais limité offrent chacune un solide équilibre global entre l'accumulation de patrimoine, la résilience face aux baisses et le maintien du revenu de retraite. Ces conclusions suggèrent que les placements alternatifs et les autres choix de conception peuvent être efficaces lorsqu'ils sont intégrés de manière réfléchie et dimensionnés de façon appropriée dans le cadre d'une approche globale visant les résultats pour la retraite.

De plus, une surveillance continue est essentielle. Les hypothèses sur les marchés financiers, les occasions de placement et les comportements des participants et participantes évoluent constamment, et les répartitions qui étaient autrefois appropriées pourraient ne plus offrir le même équilibre au fil du temps. Les examens annuels de la répartition stratégique de l'actif, les simulations de crise périodiques pour l'ajustement progressif et la surveillance explicite des frais, de la liquidité et de la valeur ajoutée fournissent une orientation et permettent à la conception du fonds axé sur une date d'échéance de s'adapter sans réagir aux perturbations à court terme du marché.

06 | Conclusion : concevoir les fonds axés sur une date d'échéance de manière à obtenir de meilleurs résultats pour la retraite

L'expérience des grands régimes de retraite PD canadiens offre un précédent utile. Bon nombre d'entre eux ont commencé par des portefeuilles simples, composés en grande partie de titres de marchés publics, et ont évolué vers une plus grande diversification à mesure que leur taille, leur gouvernance et leurs capacités de mise en œuvre prenaient de l'ampleur. Cette progression ne visait pas en soi à accroître la complexité, mais traduisait un engagement fiduciaire à mobiliser le capital, les frais et le risque actif là où ils seraient le plus susceptibles d'améliorer les résultats à long terme. Le même principe peut guider l'évolution continue des solutions de placement dans les régimes CD.

La prochaine phase de l'évolution des fonds axés sur une date d'échéance ne sera pas simplement définie par une décision unique de conception, mais par l'intégration de la courbe d'ajustement progressif, de la répartition stratégique de l'actif et des choix de mise en œuvre qui respectent un budget de frais rigoureux, le tout dans le cadre d'une approche globale de portefeuille axée sur les résultats pour la retraite. Aucune approche de placement ni aucune exposition à une catégorie d'actifs ne peuvent à elles seules couvrir l'ensemble des risques auxquels les participants et participantes de régime sont confrontés. Une conception efficace doit plutôt équilibrer l'accumulation de patrimoine, la résilience face aux baisses, le risque séquentiel et le maintien du revenu de retraite tout au long du parcours du participant ou de la participante.

Pour parvenir à cet équilibre, il faut faire des compromis et bien déterminer l'allocation de l'actif. Chaque décision portant sur les niveaux de frais, la répartition du risque actif et la composition du portefeuille doit démontrer sa contribution aux résultats à long terme pour les participants et participantes.

La conception moderne des fonds axés sur une date d'échéance consiste à faire des choix délibérés et à vérifier continuellement s'ils demeurent appropriés à mesure que les marchés, les besoins des participants et participantes et les risques liés à la retraite évoluent.

Les gestionnaires qui combinent une conception rigoureuse de la courbe d'ajustement progressif, une diversification stratégique élargie qui comprend des placements alternatifs, et une mise en œuvre réfléchie des approches active et passive seront les mieux positionnés pour réussir. Dirigés par une équipe qui a l'expérience des solutions multiactifs, ils pourront traduire l'innovation en résultats fiables pour la retraite des participants et participantes.



Annexe

Hypothèses des simulations de crises

<table>
<tr><td>Âge de départ</td><td>25</td></tr>
<tr><td>Salaire annuel de départ</td><td>65 000 $</td></tr>
<tr><td>Rajustement annuel du MGAP</td><td>Taux annuel d'inflation + 0,75 % pour la croissance économique réelle et les gains de productivité (plafonné à 5%)</td></tr>
<tr><td>Rajustement salarial annuel</td><td>Taux d'inflation annuel + 0,75 % pour la croissance économique réelle et les gains de productivité (plafonné à 5 %), plus taux d'augmentation:
<table><tr><th>Années de service</th><th>Hausse en %</th></tr><tr><td>0 - <5</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>5 - <10</td><td>1,5 %</td></tr><tr><td>10 - <15</td><td>1,0 %</td></tr><tr><td>15 - <20</td><td>0,5 %</td></tr></table></td></tr>
<tr><td>Cotisation annuelle</td><td>10 % du salaire annuel</td></tr>
<tr><td>Âge de retraite</td><td>65</td></tr>
<tr><td>Espérance de vie médiane à 65 ans</td><td>89*</td></tr>
<tr><td>Frais de gestion de placements</td><td>55 pb (frais de tenue de livres compris) – à titre indicatif</td></tr>
<tr><td>RRQ/RPC à la retraite</td><td>25 % du salaire annuel moyen durant la période d'accumulation, sous réserve du maximum de 25 % de la moyenne des trois derniers MGAP, rajusté à l'inflation après le départ à la retraite (prestations de retraite complémentaires exclues pour le moment)</td></tr>
</table>

* Source : Institut canadien des actuaires. Les valeurs relatives à l'espérance de vie sont établies selon la Table de mortalité des retraités canadiens publiée en 2014 et rajustées pour tenir compte de l'amélioration prévue de la mortalité jusqu'en 2026, selon l'échelle MI-2017. Répartition : 50 % hommes et 50 % femmes.

Ajustement progressif	Jusqu'au départ à la retraite (représentatif des fonds axés sur une date d'échéance domiciliés au Canada)
Répartition initiale des actions (y compris les placements alternatifs de croissance)	93 %
Répartition des actions à la retraite	41,5 %

Scénarios testés

Scénarios	Exposition aux placements alternatifs (approx., de la date d'échéance la plus éloignée à la moins éloignée)	Frais de placement
Budget de frais sans limite	Faible : 5 % à 10 % Modérée : 10 % - 20 % Élevée: 20 % - 25 %	Frais de gestion passive + 10 bp Frais de gestion passive + 15 bp Frais de gestion passive + 20 bp
Budget de frais limité	Minimale : 3 % Modeste : De 5 % à 15 %	Frais de gestion passive Frais de gestion passive

Placements alternatifs

Placements alternatifs à revenu fixe : placements privés à revenu fixe, prêts hypothécaires commerciaux canadiens Placements alternatifs de croissance : produits de base, placements alternatifs liquides, placements directs mondiaux en immobilier et en infrastructure

Scénarios	Exposition au placements alternatifs	% de placements alternatifs à revenu fixe	% de placements alternatifs de croissance
Budget de frais sans limite	Faible : De 5 % à 10 %	De 0,0 % à 6,5 %	De 1,5 % à 3,9 %
	Modérée : De 10 % à 20 %	De 0,0 % à 12,9 %	De 2,9 % à 7,9 %
	Élevée : 20 % à 25 %	De 0,0 % à 12,9 %	De 5,9 % à 13,7 %
Budget de frais limité	Minimale : 3 %	0 %	De 2,2 % à 3,1 %
	Modeste : 5 % à 15 %	De 2,2 % à 13,2 %	De 4,0 % à 5,8 %

INSTITUTIONNEL

Les renseignements contenus dans ce document sont fournis à des fins informatives uniquement. Ils ne doivent en aucun cas remplacer des conseils d'ordre financier, fiscal, juridique ou comptable, ni en matière d'assurance ou de placement. Ils ne doivent pas être considérés comme une source d'information à cet égard et ne constituent pas une offre d'achat ou de vente de valeurs mobilières. Les points de vue exprimés sur des sociétés, des titres, des industries ou des secteurs de marché particuliers ne doivent pas être considérés comme une indication d'intention de négociation à l'égard de tout fonds géré par Gestion d'actifs PMSL inc. Ces points de vue peuvent être modifiés à tout moment et ne doivent pas être considérés comme un conseil en placement ni une recommandation d'achat ou de vente.

L'information contenue dans ce document provient de sources jugées fiables, mais aucune garantie expresse ou implicite n'est donnée quant à son caractère opportun ou à son exactitude. Ce document peut contenir des énoncés prospectifs concernant l'économie et les marchés, leur évolution future, ainsi que des stratégies ou des perspectives. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas les rendements futurs. Ils sont de nature spéculative et aucune décision ne doit être prise sur la foi de ces derniers. Ils sont soumis à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, les projections et les autres énoncés prospectifs pourraient ne pas se matérialiser. Vous ne devez pas vous fier indûment à ces énoncés, puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont indiqués ou prévus dans les énoncés prospectifs, en raison d'un certain nombre de facteurs importants. Nous vous recommandons d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, avant de prendre toute décision de placement.

Toutes les solutions de placement sont offertes exclusivement par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Sunlife, comme fonds distincts, par l'intermédiaire des Régimes collectifs de retraite de la Sunlife.

Placements mondiaux Sunlife est un nom commercial de Gestion d'actifs PMSL inc., de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie et de la Fiducie de la Financière Sun Life inc., qui sont membres du groupe Sunlife. Gestion d'actifs PMSL inc. est le gestionnaire des fonds communs de placement et des fonds négociés en bourse de la Sun Life.

© Gestion d'actifs PMSL inc., la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie et leurs concédants de licence, 2026. Tous droits réservés.

pmslinstitutionnel.com

Placements mondiaux Sunlife

820-5049-11-26